



Vendredi 28 juillet 2017

QUARTIERS LIBRES

Une association culturelle prend ses quartiers dans le couvent Levat et ouvre ses portes aux Marseillais

Le couvent de la rue Levat, occupé depuis 1843 par la congrégation des Sœurs Victimes du sacré cœur de Jésus, a été acquis par la ville de Marseille en avril 2017, suite à la volonté des 18 sœurs de se retirer vers la Roche sur Yon.

Les espaces extérieurs du bâtiment et les jardins constituent le poumon vert du quartier, identifié depuis des années par la ville de Marseille.

Sous l'impulsion de Laure-Agnès CARADEC, adjointe au maire déléguée à l'Urbanisme et en charge du dossier «Quartiers Libres», en étroite collaboration avec Monique CORDIER, adjointe au maire déléguée aux Espaces verts et Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES, adjointe au maire déléguée à la Culture, le site a ouvert ses portes au public dès le mois de juillet, une fois les espaces complètement sécurisés.

Appuyée par le groupement Güller et Güller/TVK et en partenariat avec Juxtapoz, la ville de Marseille s'est engagée dans une gestion participative des jardins. Les associations peuvent désormais proposer diverses initiatives pour animer ces espaces.

Le jardin Levat est ouvert tous les mercredis des mois de juillet et août, ainsi que deux dimanches par mois soit :

- les mercredis 2, 8, 15, 22 et 29 août ;
 - ainsi que les dimanches 6 et 20 août ;
- de 12 heures à 20 heures.

Dès le mois de septembre, de nouveaux horaires et modalités d'ouverture seront aménagés.



Rappel historique

- **Dans un premier temps**, la ville de Marseille a choisi de mettre le couvent à disposition de l'association Juxtapoz, (qui était déjà présente dans les lieux), afin de développer dans le bâtiment une cité d'artistes et d'ouvrir les jardins à de nouveaux usages pour une durée de trois ans dans le cadre du projet « Quartiers Libres Saint-Charles - Belle de Mai ». Durant cette occupation temporaire, l'association assurera le gardiennage, la sécurité, l'entretien et le maintien de l'ancien couvent mais également, l'animation des espaces extérieurs en ouvrant à des usages volontaires.

- **Dans un second temps**, les usages à long terme du bâtiment et du jardin feront l'objet d'une concertation spécifique intégrée au projet « Quartiers Libres Saint-Charles - Belle de Mai ». Ce projet porté par la ville de Marseille et la Métropole Aix-Marseille Provence a pour but de reconnecter la Belle de Mai au centre-ville historique, en intégrant le projet de gare métropolitaine. Il prend emprise sur les 7 hectares de la caserne du Muy, tout en englobant les 140 hectares avoisinants. L'enjeu est double : améliorer la qualité de vie des habitants, des usagers et faire du quartier un nouveau lieu d'attractivité. Pour ce faire, la municipalité est accompagnée pendant 10 ans par le groupement Güller-Güller/TVK.

Contact presse

Stéphanie LAURIN – 04 91 14 64 77 – slaurin@mairie-marseille.fr